

Financi'Elles  
10<sup>e</sup> anniversaire – Mardi 16 novembre 2021  
**Message lu du Ministre**

Bonjour à tous,

Permettez-moi, tout d'abord, de souhaiter un joyeux dixième anniversaire à Financi'Elles.

Je regrette de ne pouvoir être présent pour fêter cela avec vous. Merci donc, de me donner la possibilité d'intervenir par écrit.

Cet événement marque la longévité de votre combat en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

S'il dure depuis si longtemps, c'est malheureusement parce que certaines habitudes, certaines attitudes et certains actes odieux restent ancrés dans nos sociétés.

Par exemple, le fait qu'une seule femme soit à la tête d'une entreprise du CAC40, ce n'est pas acceptable.

Mais si votre combat dure depuis si longtemps, c'est aussi parce que des centaines de femmes et d'hommes s'engagent, comme vous, emmenés par Valérie Vitter Mouradian et Silvine Laguillaumie-Landon, pour mener le combat de l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre société.

Et croyez-moi, j'en suis convaincu : ce combat, nous allons le gagner. Et ce n'est plus le combat des générations à venir. C'est le combat de notre génération.

Il faudra, certes, encore plusieurs années pour toucher au but. Mais n'en déplaise aux plus réfractaires, la parité progresse dans l'ensemble de notre société : dans l'intimité des familles, dans l'espace public et sur nos lieux de travail.

Nous allons gagner ce combat, parce que les entreprises s'engagent. Je félicite vos treize partenaires qui ont signé une charte commune définissant leurs nouveaux objectifs en termes de parité, pour les années à venir.

Nous allons gagner ce combat, parce que les citoyens et leurs élus s'engagent. L'égalité entre les femmes et les hommes a été l'une des grandes causes de ce quinquennat.

Nous avons ouvert la PMA à toutes les femmes et allongé le congé paternité de 11 à 28 jours.

Muriel Pénicaut et Marlène Schiappa ont mis en place l'index de l'égalité femmes-hommes dans les entreprises.

Et nous avons travaillé, de concert avec vous, à l'élaboration de la proposition de loi Rixain qui sera définitivement adoptée par le Parlement en décembre. C'est une loi fondamentale pour l'égalité économique et professionnelle entre les femmes et les hommes. Nous contenter des problématiques de salaires aurait été simpliste et réducteur. La loi Rixain est bien fondée sur une approche globale : de l'accès aux crèches à la formation, en passant par la parité dans les entreprises.

La parité dans les entreprises se situe au cœur de notre action et de cette loi. Toutes les entreprises de plus de mille salariés devront, d'ici cinq ans, avoir au moins 30 % de femmes au sein des cadres dirigeants et des instances dirigeantes ; et 40 % d'ici huit ans.

Grâce à cette loi, nous aurons aussi bien davantage de parité dans les établissements du supérieur et bien davantage de financements à l'entrepreneuriat accessibles aux femmes. Grâce à cette loi, nous disons stop à l'autocensure. Les femmes peuvent réussir aussi bien que les hommes, voire mieux !

L'enjeu est fondamental, et nous avons encore un long chemin à parcourir. Les premiers débats en amont de l'élection présidentielle l'illustrent : le combat pour l'égalité n'est pas derrière nous mais bien devant nous ! Quand certains nous expliquent qu'il n'y pas d'inégalités entre les hommes et les femmes ; quand d'autres osent dire que « *les femmes n'expriment pas le pouvoir, elles ne l'incarnent pas ; le pouvoir s'évapore dès qu'elles arrivent* », il faut que nous menions le combat ensemble, car ces personnalités ne proposent rien d'autre qu'un retour en arrière.

A nous, la puissance, publique, de continuer de faire sauter les verrous qui vous retiennent. A vous, les femmes entrepreneures, dirigeantes, financières, journalistes, écrivaines et politiques, de garder votre indépendance, d'affirmer votre ambition et de faire grandir vos projets.

Merci à Financi'Elles et à ses partenaires pour leur travail fantastique. Très joyeux anniversaire !

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance